

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Union-EuropeenneQuand-emigrer-est-un-delit>

Union EuropéenneQuand émigrer est un délit.

- Empire et Résistance - Union Européenne -

Date de mise en ligne : jeudi 29 mai 2008

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Dans l'Union Européenne, plus de 25.000 immigrants sans papiers vivent dans des centres d'internement dans des conditions de vie pires qu'en prison, nous apprend une étude récente.

Le Parlement Européen a financé une étude pour mieux connaître les conditions dans lesquelles vivent les immigrants dans plus de 160 centres d'arrêt européens. Cependant, les résultats ont eu une très faible diffusion et, compte tenu de la direction que prend la Commission Européenne vers l'approbation de la « Directive de Retour » d'immigrants, également peu d'influence.

La différence de critères en matière d'immigration entre les différents États européens avait empêché au début que soit approuvé un texte qui semble définitif, malgré l'opposition de groupes politiques et d'ONG de quelques pays pour considérer que sont transgressés les droits fondamentaux, selon les quels on ne peut retenir des personnes comme « présumées coupables » de crimes qu'elles n'ont pas commis.

Sont vraiment préoccupantes les situations « pathogènes » dont les détenus souffrent, spécialement les vieillards, les enfants et les femmes enceintes. Contrairement aux 18 mois fixés par la Directive du Retour comme temps maximum d'internement dans des centres pour des immigrants sans papiers, le rapport recommande de réduire cette période à un maximum de cinq ou six mois. Le Royaume-Uni, les Pays Bas, la Pologne, la Finlande, Chypre, le Danemark, la Lituanie, l'Estonie et la Suède ne limitent même pas cette période.

Les enquêteurs ont trouvé des personnes détenues pendant plus de trois ans en Estonie et à Chypre. En Italie, il y a des personnes qui ont été arrêtées même huit fois de suite.

Si les formalités des différentes procédures en France prend 15 jours, comment expliquer des détentions allant jusqu'à un an et demie sans les droits que les prisonniers ont dans les prisons, comme le droit de visites ? La Vice-présidente du Gouvernement espagnol a qualifié de xénophobes les propositions du Gouvernement italien de considérer comme délit l'immigration illégale, mais dans son pays des milliers d'immigrants vivent enfermés en permanence dans des cellules et avec peu de possibilités de faire des promenades en plein air.

En Espagne, les Centres d'Internement d'Étrangers sont gérés par la police. Le temps maximum d'internement est de 40 jours, mais une fois dehors, on peut y retourner et accumuler ainsi plusieurs périodes de 40 jours, comme c'est arrivé à plusieurs immigrants.

La télévision publique espagnole diffusait il y a quelques jours un programme qui révélait la situation de beaucoup d'immigrants poussés par les inondations, la faim et la pauvreté depuis l'Inde et le Bangladesh. Sur une grande carte, l'un des bangladeshis interviewés suivait avec un doigt son trajet jusqu'à son arrivée au Maroc, où il a vécu l'étape la plus dure de son voyage, avec un repas tous les deux jours et sans pouvoir se doucher. Il a traversé en Espagne dans une *patera* avec autres douze personnes et maintenant il vit dans un centre d'internement d'Algeciras.

Bien que quelques ONG consacrent leurs efforts à leur apprendre l'espagnol et à lutter pour améliorer les conditions de vie de ces étrangers, une travailleuse sociale expliquait que, après avoir passé des mois dans des centres d'internement, beaucoup d'immigrants sont mis, sans avis préalable, dans une voiture qui les conduira à l'aéroport où un avion les attend pour les déporter. S'ils doivent être déportés, argumentait-elle : à quoi bon leurs faire perdre des années de leur vie ?

Cela constitue un manque de sensibilité et de mémoire historique que les immigrants vivent dans des conditions d'emprisonnement mais avec moins de protection légale et moins de possibilités de participer à des activités culturelles, de loisir ou d'insertion, et que le premier Conseil des Ministres du troisième Gouvernement de Silvio Berlusconi ait approuvé que soient considérés comme délits l'immigration illégale et la mendicité. Il n'y a pas de continent au monde qui n'a pas accueilli les immigrants européens qui fuyaient de la faim, de la guerre, des poursuites religieuses ou qui cherchaient de faire des affaires tout au long de ces derniers siècles.

Cela donnerait de meilleurs résultats de poursuivre les mafias qui organisent le trafic de ces personnes et de participer à une véritable coopération depuis l'Union Européenne, que de criminaliser et d'expulser des citoyens d'un État membre de l'Union Européenne, comme c'est le cas de la Roumanie, en créant un problème aux autres voisins de l'Union Européenne.

Il est relativement facile de respecter les droits et les libertés dans des temps de prospérité. L'Europe et les États-Unis échouent dans l'épreuve de le faire dans des temps de difficultés économiques que, certes, paient plus cher les immigrants de l'hôtellerie, du jardinage et du bâtiment, ceux qu'ils cherchent à expulser.

- **Carlos A. Miguélez Monroy** est journaliste.

Source : Centro de Colaboraciones Solidarias (Centre de Collaboration Solidaire), Espagne.

► ccs@solidarios.org.es

► www.solidarios.org.es

Par Carlos Miguélez

[Alai-Amlatina](#) . Équateur, le 27 mai 2008.

Traduction de l'espagnol pour *El Correo* de : Estelle et Carlos Debiasi

[\[Contrat Creative Commons\]](#)

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported](#).